

Cote du document: IFAD11/2/INF.2/Rev.1
Date: 9 août 2017
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Synthèse du président de la Consultation: Deuxième session de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA

Note aux membres de la Consultation

Responsables:

Questions techniques:

Luis Jiménez-McInnis
Directeur du
Bureau des partenariats et de la mobilisation des
ressources
téléphone: +39 06 5459 2705
courriel: l.jimenez-mcinnis@ifad.org

Gulmira McHale
Responsable principale des partenariats et de la
mobilisation des ressources (reconstitution)
téléphone: +39 06 5459 2732
courriel: g.mchale@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb@ifad.org

Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA –
Deuxième session

Rome, 29-30 juin 2017

Pour: Information

Synthèse du président de la Consultation: Deuxième session de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA

I. Introduction

1. Les membres de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11), la direction et le personnel du FIDA, ainsi que des observateurs et des invités se sont réunis à Rome au siège du FIDA les 29 et 30 juin 2017 pour la deuxième session de la Consultation sur FIDA11.
2. Les documents suivants, établis par la direction du FIDA, ont été examinés: i) Perspectives: le FIDA dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030; ii) Renforcement du modèle opérationnel de FIDA11 pour produire un impact à plus grande échelle; iii) Amélioration de la pertinence des opérations menées en fonction du contexte national; iv) Stratégie financière pour FIDA11 et au-delà; v) Examen du Cadre du FIDA pour la soutenabilité de la dette (CSD) et propositions pour l'avenir; vi) Projet de résolution sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA.
3. Des exposés ont été présentés par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, qui s'est exprimé sur les évaluations au niveau de l'institution du Système d'allocation fondé sur la performance du FIDA et sur l'expérience de la décentralisation, et par le Bureau de l'audit et de la surveillance, qui a évoqué les constatations formulées à l'issue de l'audit récemment réalisé sur les bureaux de pays.

II. Résumé des débats

Observations liminaires et adoption de l'ordre du jour

4. Après les discours d'introduction prononcés par le président externe et le Président du FIDA, pour la première fois dans une session de consultation sur la reconstitution des ressources du FIDA, les membres des listes A, B et C ont fait une déclaration inter-listes, qui a été une importante manifestation de l'appui solide des États membres au FIDA et de leur position commune sur de nombreuses questions intéressant FIDA11. Les membres de la Consultation ont ensuite adopté l'ordre du jour sans y apporter de modification.

Perspectives: Le FIDA dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

5. Les membres de la Consultation ont accueilli avec satisfaction le document et l'exposé de la direction. Ils ont constaté que la transformation durable et inclusive du monde rural est un facteur déterminant pour réaliser les objectifs de développement durable et que le FIDA est une institution à part à cet égard, car il joue un rôle crucial dans ce domaine et dans l'action visant à ce que personne ne soit "laissé pour compte".
6. Ils ont évoqué les avantages comparatifs particuliers du FIDA, exposés dans le document, et ont appuyé les orientations stratégiques globales du Fonds ainsi que le besoin d'améliorer les méthodes qu'il emploie pour mobiliser, allouer et utiliser les ressources. Les membres ont aussi exhorté le FIDA à préciser davantage la description de son avantage comparatif et de ses atouts, et à formuler clairement la capacité du Fonds à mobiliser des ressources nationales dans les pays emprunteurs et sa contribution à des objectifs spécifiques de développement durable (ODD) et à des cibles concrètes.
7. Ils ont entériné l'intention du FIDA de poursuivre le renforcement de sa focalisation sur les questions climatiques, la nutrition, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. En particulier, les membres de la Consultation ont salué l'intention du Président d'intensifier l'appui du FIDA aux jeunes ruraux et ont noté les liens entre

cette question et la question migratoire. Ils ont vivement engagé le FIDA à maintenir clairement l'accent sur les activités productives et les moyens de subsistance, ainsi que sur la question foncière et le secteur privé.

Évaluation au niveau de l'institution du Système d'allocation fondée sur la performance utilisé par le FIDA et de son expérience de la décentralisation, audit des bureaux de pays, renforcement du modèle opérationnel du FIDA pour obtenir un impact à grande échelle et amélioration de la pertinence des opérations menées en fonction du contexte national

8. Les membres de la Consultation ont accueilli avec satisfaction les documents et exposés, et ont exprimé un large appui aux quatre piliers du modèle opérationnel proposé pour FIDA 11. Les Listes A, C1 et C2 ont fait des déclarations.
9. S'agissant de la question de la mobilisation des ressources, les membres de la Consultation ont, d'une manière générale, remercié la direction pour sa vision ambitieuse de la croissance du programme de travail du FIDA et de son programme de prêts et dons, mais ils lui ont aussi recommandé de faire preuve de prudence compte tenu des contraintes potentielles pesant sur la demande, les capacités et les ressources, ainsi que du renforcement du dollar depuis la Consultation sur FIDA10, et ont demandé un complément d'information sur la demande, la portée et l'impact. Ils ont aussi noté qu'il était important d'examiner la capacité des emprunteurs de supporter la dette.
10. Les membres ont demandé à la direction de fournir davantage de détails sur la méthode envisagée pour obtenir des cofinancements de la part des institutions financières internationales, du secteur privé et des États, notamment des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Ils ont exhorté le FIDA à continuer de renforcer ses partenariats avec les autres institutions financières internationales, les organismes ayant leur siège à Rome et les autres organismes des Nations Unies. La direction a noté que ces questions seront traitées dans un document qui sera soumis à la troisième session de la Consultation, en octobre 2017.
11. S'agissant de l'affectation des ressources, les membres ont salué la volonté de la direction d'axer son action sur les pays et les personnes les plus pauvres, et sont convenus que le FIDA devrait consacrer la plus grande partie de ses ressources aux pays à faible revenu (PFR), tout en reconnaissant la nécessité pour le Fonds de demeurer engagé aux côtés des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Ils ont accueilli avec satisfaction la décision de maintenir les engagements d'affecter 50% des ressources à l'Afrique et 45% à l'Afrique subsaharienne, et d'en réserver 25 à 30% pour les pays présentant des situations de majeure fragilité, tout en cherchant à accroître le volume total des ressources pour tous les groupes de pays.
12. Les membres ont pris note des conclusions formulées par IOE dans son examen au niveau de l'institution (ENI) du Système d'allocation fondé sur la performance et de la perspective d'adoption d'une version révisée du SAFP par le Conseil d'administration à sa réunion de septembre 2017. Ils ont également noté que le SAFP devrait être revu à l'horizon de FIDA12. La proposition visant à affecter 90% des ressources provenant de l'aide publique du développement aux pays à faible revenu et aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure a recueilli l'adhésion de nombreux membres, mais certains ont exprimé leur préoccupation quant aux conséquences de cette approche, en l'absence d'un accès sûr à des ressources empruntées.
13. Les membres se sont accordés à reconnaître qu'il fallait une sélectivité dans le choix des pays, mais ont aussi constaté que celle-ci devait être fondée sur des critères transparents et non discriminatoires, et ne pas être trop restrictive quant au nombre de pays, en particulier pour les pays à faible revenu, les petits États

insulaire en développement (PEID) et les pays présentant des situations de majeure fragilité.

14. S'agissant de l'utilisation des ressources, les membres ont appuyé les propositions de la direction du FIDA de "développer autrement", en introduisant plus de souplesse, en améliorant les délais de décaissements et en axant l'action sur des résultats concrets et mesurables, mais ils l'ont vivement engagée à tenir davantage compte, dans le modèle opérationnel proposé, des conditions particulières des petits États insulaires en développement et des pays présentant des situations de majeure fragilité. À la demande des membres, la direction a donné des précisions sur l'initiative en faveur de l'Excellence opérationnelle au service des résultats.
15. Les membres ont reconnu les avantages que présente le renforcement de la présence dans les pays et noté l'intention du Président d'accélérer la décentralisation, mais ont vivement engagé la direction à tenir compte des risques et des répercussions financières. Ils ont manifesté leur appui aux activités hors-prêts, notamment concernant la politique menée à l'échelle des pays, l'établissement de partenariats, la coopération Sud-Sud et triangulaire et le partage des savoirs.
16. À la demande des membres, la direction a donné des détails supplémentaires sur la proposition de cadre de transition, sur les produits novateurs tels que l'octroi de prêts fondé sur les résultats et sur le mécanisme d'élaboration de projets.
17. S'agissant de transformer les ressources en résultats en matière de développement, les membres ont exprimé leur appui à la mise en place du cadre relatif à l'efficacité du développement et ont encouragé le FIDA à poursuivre l'action menée pour faciliter les décisions fondées sur des données factuelles et améliorer ses résultats en matière de développement. Les membres ont salué la volonté de transparence totale de la direction.

Stratégie financière pour FIDA11 et au-delà

18. Les membres ont accueilli avec satisfaction le document et les exposés qui leur ont été présentés. Ils ont aussi exprimé leur appui à l'action menée par la direction pour diversifier les sources de financement du FIDA et pour faire de l'emprunt une partie intégrante du cadre financier, en examinant notamment la possibilité de recourir davantage aux emprunts souverains, à un cadre de prêts concessionnels des partenaires et à des emprunts sur les marchés. Les membres ont apprécié la confirmation, par la direction, de ce que le FIDA ne deviendra pas une banque mais au contraire, restera bien un fonds, et ont souligné que la reconstitution des ressources demeurera le fondement de la stratégie financière de l'institution.
19. Compte tenu de l'importance de l'emprunt souverain et des prêts concessionnels de partenaires pour FIDA11, en l'absence probable d'emprunts sur les marchés au cours du cycle de FIDA11, les membres ont vivement engagé la direction à se montrer dynamique en développant les possibilités d'emprunts souverains et en proposant un calendrier clair d'élaboration du cadre des prêts concessionnels des partenaires, après le séminaire technique prévu pour le 11 juillet. Les membres ont noté que le cadre devrait garantir des mesures visant à éviter le risque de substitution. Ils ont aussi noté qu'il fallait adopter une approche stratégique pour mobiliser des ressources supplémentaires.
20. Les membres ont également accueilli avec satisfaction la feuille de route des emprunts sur le marché et demandé qu'elle soit complétée, compte tenu des importantes mesures supplémentaires à prendre et des points de décisions clés pour le Conseil d'administration et le Conseil des Gouverneurs, et ont vivement engagé la direction à adopter une approche prudente et mesurée à cet égard. Tout en notant que les emprunts sur le marché ne seraient probablement pas encore possibles pour FIDA11, les membres ont encouragé la direction du FIDA

à poursuivre les travaux préparatoires dans la perspective de FIDA12. Les membres ont demandé des renseignements sur les conditions à remplir pour obtenir la note AAA et ont reconnu que la solidité de la reconstitution des fonds était essentielle pour obtenir une telle note. Ils ont accueilli avec intérêt la proposition de la direction de charger l'une des institutions financières internationales (IFI) de conduire un examen par les pairs pour déterminer l'état de préparation du FIDA en vue d'emprunt sur les marchés des capitaux. Ils ont noté que l'expérience positive de l'emprunt sur les marchés fait par le Fondo Financiero para el Desarrollo de la Cuenca del Plata (FONPLATA) en Amérique latine était un exemple prometteur dont le FIDA devait tenir compte.

21. Certains membres ont vivement recommandé de faire preuve de modération dans l'établissement des cibles de reconstitution des ressources, tandis que d'autres ont souligné qu'il était important d'accroître considérablement l'appui au FIDA, compte tenu de l'urgence du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030). La direction a souligné que les programmes financés dans le cadre de FIDA11 seraient essentiels pour la réalisation du Programme 2030, et a invité instamment les membres à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour le succès de la reconstitution des ressources pour FIDA 11.
22. Les membres ont demandé un complément d'information sur les besoins du FIDA en matière de renforcement des capacités pour mettre en œuvre la stratégie financière, comparer le coût de la poursuite des diverses stratégies d'emprunt et établir des scénarios prévisionnels des conséquences pour la structure du capital du FIDA. Ils ont aussi insisté sur la nécessité d'achever la mise au point des politiques et des capacités en matière de gestion du risque. La direction a confirmé que, dans sa version actuelle, l'Accord portant création du FIDA garantit aux États membres qu'ils ne sont nullement responsables des actes ou des obligations du Fonds, dans le cadre des diverses options d'emprunts (article 3, section 3 - Limitation de responsabilité).
23. Les membres ont demandé des informations complémentaires sur le cadre de transition, reconnu ses liens avec la stratégie financière du FIDA, et demandé la possibilité d'un réexamen des liens entre les conditions d'emprunt et les classifications de pays par revenu. Certains membres ont demandé instamment que le cadre de transition soit examiné dans le contexte du processus de consultation sur la reconstitution de FIDA11.

Examen du Cadre du FIDA pour la soutenabilité de la dette et proposition pour l'avenir

24. Les membres ont indiqué qu'ils appuyaient l'idée, proposée par la direction, de conserver le Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), mais ont émis des doutes sur les propositions de changement de la formule du volume modifié, parce que, à leur sens, celle-ci lésait les pays les plus pauvres et les plus surendettés. Les membres ont demandé à la direction de présenter un nouveau projet dans le document relatif au cadre financier à la troisième session de la consultation sur la Onzième reconstitution des ressources (FIDA11), en octobre 2017. Dans le nouveau projet, la direction devrait s'intéresser aux formules utilisées pour le CSD dans des institutions comparables, tenir compte des préoccupations exprimées au sujet de l'additionnalité de la compensation et éviter de pénaliser les pays les plus vulnérables.

Projet de résolution sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA

25. Les membres ont apprécié la possibilité d'examiner le projet de résolution à ce stade précoce et ont demandé un certain nombre d'éclaircissements, lesquels ont été fournis par la direction, et notamment sur la nécessité des amendements proposés à l'Accord portant création du FIDA, habilitant le FIDA à procéder à des emprunts sur le marché et incluant l'élément de don des prêts concessionnels des partenaires comme type de contribution additionnelle. Les membres se sont aussi interrogés sur la suppression du déficit structurel, le traitement des contributions

complémentaires non affectées dans FIDA11, le rôle du Conseil d'administration en matière d'approbation des emprunts sur les marchés et, enfin, le traitement des taux de change. La direction tiendra compte des commentaires des membres dans la prochaine révision du projet de résolution.

Déclarations finales

26. La session s'est conclue par une déclaration finale du Président du FIDA et un résumé du président de la Consultation.